

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5599 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les critiques de M. Millerand contre le plan Young et la politique extérieure de la Franco. — Les acquittements des assassins ne sont-ils pas la condamnation des victimes ?

Les Français avaient autrefois la réputation méritée de ne pas s'intéresser aux choses du dehors. On pouvait dire d'eux que la politique extérieure leur était étrangère. Hors quelques spécialistes qu'on prenait volontiers pour des originaux, pour des gens qui voulaient se distinguer, personne ne s'occupait de ces affaires lointaines, autour desquelles régnait comme une atmosphère d'exotisme mystérieux. La question d'Orient, par exemple, semblait un imbroglio inextricable. Et au fond de soi l'on se disait : qu'est-ce que ça peut bien nous faire ces Bulgares, ces Slaves, ces Balkaniques ! Qu'ils se débrouillent et qu'on nous fiche la paix.

Seulement, c'est la guerre qu'ils nous ont f...ichu ! Et cela nous a appris que tout nous intéresse et nous touche de ce qui se passe dans le monde. Et qu'il n'y a plus de questions dont on puisse dire : celle-là est affaire aux autres, ne nous en inquiétons pas !

Politique extérieure ! Politique intérieure ! Langage suranné et qui ne correspond plus à la réalité des choses ni à l'état du monde. Cela se mêle et se confond. Bien fin qui pourrait tracer une limite entre les deux et dresser une barrière !

Voyez, par exemple, le plan Young. Cet accord règle ce qu'on nous doit et ce que nous devons, comment nous serons payés par nos débiteurs et comment nous paierons nos créanciers ! Qui pourrait déterminer son genre ? Est-il du domaine étranger ou national ? Dépend-il de la politique française ou étrangère ?

Il est des deux à la fois et intéresse aussi bien M. Tardieu et M. Chéron que M. Briand... C'est donc, quoi qu'il s'en soit défendu, de politique intérieure — et si l'on veut, de politique tout court — que M. Millerand s'est occupé dans le discours récent qu'il a prononcé sur ce sujet.

A quoi bon faire le renchéri et prendre des airs supérieurement dégoûtés devant la politique que soi-même était un sujet indigne et inadmissible ?

L'ancien président de la République a fait une charge à fond contre le plan Young. Et il le dénonce comme contraire aux intérêts français dans le moment même où le Président de la Reichsbank se livre à une manifestation retentissante pour le condamner comme contraire aux intérêts allemands. Qui a raison des deux ? Et comment n'être pas frappé que ces deux nationalismes ennemis arrivent en s'opposant à une conclusion semblable : à savoir qu'il faut repousser le plan Young ?

Seulement, du côté de M. Millerand, on relève une contradiction avec lui-même qui diminue singulièrement l'autorité de sa critique. C'est en vertu du Traité de Versailles qu'il combat le nouvel accord. Il considère le Traité de Versailles comme tabou. Il ne veut pas qu'on y touche.

Mais pourquoi donc en a-t-il donné l'exemple ? Car il fut un des premiers à le critiquer. Et il fut le premier à porter sur ce texte sacré une main sacrilège.

C'est lui qui dénonça la Charte de Versailles comme une œuvre ratée. Ce document, criait-il, ne contient que des promesses et pas une seule réalisation. En quoi il exagérait beaucoup. Mais en fait de réalisation il en est une dont on ne peut pas se pas se souvenir. C'est pendant que M. Millerand était Président du Conseil que fut ouverte la première brèche dans cet édifice diplomatique dont il prétend aujourd'hui se constituer le vigilant gardien...

Il a marché le premier dans la voie où l'on s'est engagé après lui et il ne peut voir dans ce qui s'est passé depuis lors que l'inévitable conséquence de ce qu'il avait lui-même fait.

Le « redressement » qu'il réclame dans la direction de notre politique est impossible. Il serait d'ailleurs ter-

riblement dangereux et aurait pour première conséquence d'isoler la France en Europe et de faire de ses anciens alliés les amis de ses anciens ennemis.

Si c'est ainsi que les nationalistes entendent servir la Patrie, on se demande ce qu'ils feraient pour la desservir !

Il n'y a pas de transition possible entre le discours de Millerand et les Assises du Lot. Aussi bien, je n'en chercherai pas.

Mais je ne puis m'empêcher de manifester ici mon sentiment sur les verdicts qu'on vient de rendre au Palais de Justice de Cahors.

Deux affaires d'assassinat. Deux acquittements !

C'est une façon de concevoir la justice dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est effarante.

Nous savions déjà que dans un meurtre, il est plus avantageux d'être tueur que tué. Mais nous ne supposions pas qu'à ce sérieux inconvénient d'être mort s'ajouterait pour les assassins celui d'être condamné par les hommes que la loi a chargés de condamner les assassins...

Car, enfin, acquitter celui qui tue n'est-ce pas donner tort à celui qui est tué ?

Et comment les jurés ne pensent-ils pas à cela eux qui s'attendent sur tout le monde excepté sur la victime ? Eux à qui on fait si facilement croire que la victime c'est l'assassin ?

Mais comme on vous les aurait « sales » ces accusés d'hier si, au lieu d'avoir tué, ils avaient seulement volé !

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

L'AUTEUR INCONNU

On va bientôt représenter à Paris une pièce d'un auteur que nul ne connaît, que personne n'a jamais vu, et dont on ignore s'il est brun, blond ou roux, s'il est homme ou femme de lettres et quel est son tailleur.

L'écrivain inconnu signe ses œuvres « Ferdinand Brukker » et ce nom est déjà illustré en Allemagne. Sa première pièce, « Le Mal de la Jeunesse », fut acclamée à Berlin avec enthousiasme. Mais, à l'apothéose, au moment où l'on a coutume de trainer sur le plateau l'heureux dramaturge, il fallut se contenter d'une annonce et de l'aveu que Ferdinand Brukker n'était pas dans la salle. Le directeur du théâtre ne l'avait jamais vu, et même il ignorait son écriture, toutes ses lettres étant tapées à la machine à écrire. Le notaire, à qui les droits d'auteur étaient versés, se déclara lié par le secret professionnel...

Naturellement, le mystère aidant, la deuxième pièce « Les Criminels », fut un triomphe. Un triomphe encore anonyme.

On lança, à la poursuite de cet homme — ou de cette femme — insaisissable, les reporters et les détectives. Vainement.

Mais deux directeurs de théâtre, et parmi eux le fameux Max Reinhardt, se disputèrent la troisième œuvre de Brukker, « Les Créatures ». Il y eut procès, on cita l'auteur en témoignage. Il ne vint pas...

Le dramaturge inconnu a passé le Rhin ou plutôt sa pièce la plus récente est arrivée à Paris, sans passeport. Mais, à la première, en lever de rideau les artistes pourront chanter en chœur :

« Ignorais son nom, sa naissance... Ferdinand Brukker ne surgira pas aux feux de la rampe... Et déjà on assure qu'il n'existe pas, qu'il est un mythe.

Un mythe ou bien une toute dernière formule de publicité, d'auteurs admirables. Jamais nous n'avons eu une telle soif de mystère. Jamais les pythionesses, les romans ténébreux, la littérature indéchiffrable, le machiavélisme politique, les crimes énigmatiques n'ont eu autant de succès. Il est tout naturel que la publicité en profite. La dernière trouvaille est, pour un auteur, de disparaître. Au lieu des « Mas-lu vu ? », nous aurons les « Tu ne me verras pas »...

Mais il reste les œuvres. Celles de Ferdinand Brukker sont-elles géniales ? Je l'ignore. Tout est possible après tout. Personne ne conteste la beauté de l'Illade et de l'Odyssee, et pas davantage des drames de Shakespeare. Et cependant on ne sait encore si Homère et Shakespeare ont vraiment existé. Au fait, l'aventure de Ferdinand Brukker permet de construire à ce sujet une nouvelle hypothèse. Qui sait si le mystère de la personnalité d'Homère et de Shakespeare n'était pas, en son temps, une affaire de publicité ?

Informations

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a continué la discussion du budget de l'intérieur.

Les articles 1 à 24 sont votés. L'article 25 (relatif aux subventions aux communes) dit que des assemblées départementales renonceraient à assurer l'équilibre du budget local, car les recettes diminuent, les dépenses augmentent.

M. Malvy présente une observation identique. M. Chéron déclare que le gouvernement examine la question.

MM. Doriot et Uhry déposent une motion tendant à refuser les fonds secrets.

M. Tardieu repousse la motion et pose la question de confiance.

La motion est repoussée par 331 voix contre 167.

La santé de M. Poincaré

M. Raymond Poincaré, dont l'état de santé est extrêmement satisfaisant, a exprimé le désir de quitter la clinique de la rue de la Chaise quelques jours avant la date qui avait été primitivement fixée.

Son départ aurait donc lieu à la fin de la semaine, samedi ou dimanche probablement.

Comme les jours précédents, M. Poincaré a fait une courte promenade mardi dans le jardin de la clinique. Il n'a reçu aucune visite.

Bons du Trésor

Il a été procédé lundi, au ministère des finances, service des émissions, au tirage d'amortissement des bons du Trésor 7 0/0 à quinze ans 1927, prescrit par l'arrêté ministériel du 25 novembre 1929.

Les séries sorties portent les numéros suivants : 432, 161, 316, 746, 9, 290, 686, 37, 582, 444, 481, 240, 505, 342, 274, 479, 596, 138, 385, 346, 439, 512.

En conséquence, les bons appartenant aux dites séries ne porteront plus intérêt à compter du 1^{er} février 1930 et seront remboursés à partir de cette date au prix de cinq cent cinquante fr. (550 francs).

Une enchère de 1.800.000 francs

Le record de l'enchère la plus élevée, offerte en vente publique en France, a été battu lundi, à l'hôtel Drouot, au grand ébahissement du commissaire-priseur et de quelques badauds.

L'expert ayant garanti être de Fra Filippo Lippi une petite nativité de 60 centimètres de diamètre, un marchand français en offrit 1.800.000 fr. (soit 2.171.000 fr. avec les frais) et se rendit acquéreur à ce prix.

Cette œuvre, charmante d'un primitif italien avait fait partie de la collection de feu M. Paravey, ancien conseiller d'Etat.

La 2^e Conférence de La Haye

M. Von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, et lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, ont été reçus par M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères.

La préparation de la seconde Conférence de La Haye, qui doit s'ouvrir dans les premiers jours de janvier, a fait l'objet de ces deux entretiens successifs.

Le cimetière militaire français à Ypres est restauré

Dans sa dernière assemblée générale, l'Idée française à l'étranger, l'association nationale que préside M. Georges Leygues, a reçu confirmation que les 3.000 tombes du cimetière militaire français de Saint-Charles-de-Potye, à Ypres, étaient restaurées. Les croix de bois ont été remplacées par des croix de marbre.

Devant ces résultats, il a été décidé que l'idée française à l'étranger allait continuer son action pour mettre en état les 4.500 tombes de soldats français qui restent à restaurer en Belgique.

En Espagne

Plusieurs notes officielles qualifient de prématurées les informations relatives à la prompte insurrection d'un régime constitutionnel en Espagne.

Tout d'abord, il ne serait nullement dans les intentions du général Primo de Rivera d'abandonner le pouvoir, et l'opinion publique sera consultée d'une manière prudente et progressive. Le plébiscite pour l'approbation du nouveau Code constitutionnel n'aurait lieu que plus tard, une fois l'assurance acquise qu'il ne saurait réserver de fortes surprises.

L'Assemblée nationale, dont le mandat expire en juillet prochain, fera place à un organisme qui, lui-même, servira de transition pour la convocation d'un Parlement définitif.

L'anticommunisme en Bulgarie

Le procès intenté à 52 communistes inculpés de haute trahison, lesquels, pour la plupart, sont des hommes jeunes et dont plusieurs ont été envoyés par Moscou pour organiser l'agitation

communiste en Bulgarie, a eu son épilogue hier.

Quarante inculpés, dont quatre femmes, ont, au total, été condamnés à 326 années de prison et à 6 millions de levas d'amende ; les douze autres ont été remis en liberté.

En Chine

Dans les milieux autorisés de Londres, on déclare que la situation en Chine s'est grandement améliorée à la suite de la défaite décisive des irréguliers de Chang Fakh Ouei, dont l'armée bat en retraite vers Tsing Yun, poursuivi par les avions et la cavalerie des nationalistes.

Selon les nouvelles officielles de Canton, Chang Fakh Ouei ne pouvant pas supporter la défaite subie devant Canton s'est suicidé.

Le ministre des chemins de fer a déclaré qu'il compte reprendre le contrôle des lignes Tien-Tsin-Poukôu et Pékin-Hankôu dans une quinzaine.

Le calme renaît peu à peu en Chine et en Mandchourie.

Les accords Kellogg-Mellon

Le Sénat américain a ratifié par 53 voix contre 21 les accords Mellon-Bérenger.

EN PEU DE MOTS...

— Les nommés Dufour et Truitte, coupables d'avoir assassiné une vieille dame ont été condamnés à mort par la Cour d'assises d'Arras.

— Le grand prix littéraire de l'Algérie (10.000 francs) a été attribué à M. Robert Randan.

— On annonce la mort de M. Raiberti, ancien ministre de la marine, décédé à Nice, et la mort du commandant Max Boucher, père de l'avion sans pilote.

— Angora, la capitale de la Turquie, s'appellera désormais, Ankara.

— Lundi, au cours du Consistoire secret tenu au Vatican,Mgr Verdier, archevêque de Paris, a été créé cardinal.

— Dans le canton de Lauzun (Lot-et-Garonne) une jeune fille de 15 ans, Angèle Dizeau, du village de Libauzi, a été trouvée carbonisée.

NOS ÉCHOS

Grain de bon sens.

Tristan Bernard sort des Ambassadeurs. Pour une fois dans sa vie, le Roi de l'humour fait son Empereur Charlemagne. Il a ruiné les pontes de Deauville et, tout étourdi de ce succès, il entre en collision avec un garçon livreur d'un antiquaire qui porte sur ses épaules une mirifique et imposante pendule Louis XVI.

Tristan, le livreur et la pendule roulent tous trois dans le ruisseau de l'avenue Eugène-Cornuac.

Tristan se relève sans trop de mal, mais il estime qu'il est en droit d'enguirlander le garçon livreur en ces termes :

— Quelle drôle d'idée, mon ami, de porter une pendule sur ses épaules, quand il est si facile d'avoir un bracelet-montre.

Evidemment !

Divorcés américains.

Mrs Samuel avait un mari membre du Stock Exchange de New-York.

Mrs Samuel l'avait rencontré à Marienbad. Il lui semblait un peu gros ; mais elle lui accorda sa main à condition qu'il pratiquât une cure d'amaigrissement.

M. Samuel n'a pas tenu parole. Non seulement il n'a pas supprimé un seul de ses repas, mais, en plus, en cachette, il mangeait des homards... à l'américaine naturellement !

M. Samuel a eu beau dire que s'il était atteint d'obésité, sa femme l'était de folie, il a été bel et bien condamné à verser à son épouse vingt-cinq livres par semaine.

Mais, une idée : qu'il les prenne sur son corps, comme au pays de Shylock ! Quelle magnifique cure d'amaigrissement !

Amour et influenza.

On a lu dernièrement que le professeur Falk, de Chicago, avait découvert le microbe de l'influenza et qu'il était en bonne voie de trouver le remède à cette maladie souvent grave, quelquefois mortelle.

La genèse de cette découverte, que publient les journaux américains, est tout à fait romanesque.

Alors que, il y a quelque cinq ans, le docteur Falk était fiancé à une charmante jeune fille, celle-ci fut mise en péril de mort par une attaque d'influenza particulièrement maligne.

Le Docteur Falk se jura alors que s'il parvenait à tirer sa fiancée de ce mauvais pas, il consacrerait dix ans de sa vie à chercher un moyen décisif de combattre l'influenza.

Il eut le bonheur de sauver sa fiancée, l'épousa, il a tenu son serment, il a isolé le microbe de l'influenza, ce qui équivalait à l'avoir vaincu.

LES CHOSES DU VIEUX TEMPS

HYMNE A LA VALSE

Nous en étions bien sûrs, qu'elle ne pouvait pas mourir !... Ecoutez ces accords brumeux, ce rythme qui se creuse comme l'eau. Elle va paraître... Ce ne sera pas, comme sa sœur la Gavotte, une frêle petite vieille, avec des os menus et une fine voix de serinette. La Valse est une belle sportive. Elle a des muscles longs, une taille souple et cambrée ; elle s'en va par grandes foulées ; elle pivote fièrement sur le bout de l'orteil et sur le talon... L'autre soir, dans un de ces lieux de plaisir où les danses, sous les lumières voilées, ressemblent à des rites funèbres, deux jeunes valseurs ont fait irruption.

On eût dit que l'atmosphère stagnante, gélatineuse, venait d'être fendue par un courant d'air pur. La femme, une Slave, avait des jambes agiles et volontaires, des pieds d'une vivacité adorable. Son torse flottait dans la musique et elle penchait la tête comme si, vraiment, elle sentait sur sa joue la poussée tournoyante de la mélodie. Les autres, les danseurs de shimmys et de fox-trots, les périmés, les grognards de l'armée dansante, qui, depuis dix ans, piétinent sur place, tristement, en secouant leurs épaules, reculèrent... Qu'ils avaient l'air étriqués, honteux et misérables ! Des pingouins, regardant folâtrer des hirondelles !

Le couple valseur avait l'air d'entraîner derrière lui tout un peuple en liesse... Les paysans bottés du pays de Chopin, les danseurs à brandebourgs des bords du Danube, les clodoches de Gavarni, les dames à crinolines qui s'écriaient : « Encore, monsieur Métra ! » Et, autour d'eux, on croyait voir tourner des paysages, des villages aux maisons basses, des plaines de blé, des fleuves bleus... Ou des salons pleins de lumière, et des nuits étoilées...

Qu'ont-ils donc, les cinéastes, à chercher la « mélodie du monde » et le rythme universel ? La mélodie du monde, c'est la valse. La première « pichenette », ce fut le premier temps d'une mesure à trois temps. Dans les profondeurs du ciel, les molécules gazeuses valsent entre les étoiles d'Andromède et d'Orion, et forment des cercles et des spirales. L'univers sidéral est une salle de bal où les astres valsent les uns autour des autres. Prestissimo, dans l'atome, valsent ions et électrons ; et la blanche pointe de la valse est un symbole plus grandiose que le svastika des brahmanes ou le Serpent qui se mord la queue... Aux beaux jours, l'air est plein de pollen qui valse de fleur en fleur. Les éphémères valsent au-dessus de l'étang. Et, comme l'a dit Baudelaire, le grand Vates :

Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir... Valse mélancolique et langoureux vertige...

Pour le bien de l'espèce humaine,

Petites annonces.

Les petites annonces matrimoniales ou paramatrimoniales que publient certaines feuilles spécialisées, donnent parfois bien des déceptions à ceux qui ont recours à elles. Un jeune professeur de droit se plaignit ces jours-ci amèrement :

— Vous annoncez : riche veuve de trente ans, et vous me mettez en présence d'une vieille femme d'au moins cinquante ans !

— Je vous avais, en effet, annoncé une veuve de trente ans, confesse la mariée. Eh bien ! il y a trente ans que son mari est mort !

Misc.

C'est une jeune fille charmante qui possède de nombreuses qualités, mais la musique demeure pour elle un art her-

il fallait que la valse ressuscitât. Son rythme est celui du sang dans les artères, et chaque mesure peut coïncider avec un battement du pouls. Comme le pouls, le plaisir l'accélère, et la rêverie la ralentit. Son balancement est parallèle à celui du flot de la vie. Les affreuses danses syncopées dérangent, au contraire, et blessent notre organisme. De combien de lésions cardiaques les coups de tampon du jazz sont-ils responsables ?... Il faut prendre garde ! Le rythme vital et le rythme musical doivent, le plus souvent possible, s'engrener, comme des pignons bien calculés dans une boîte de vitesse. Les dents de la trémoultarde sont bizarrement disposées ! Trop rapprochées, ou séparées par des espaces morts... Les grosses dents des temps forts ébranlent toute la mécanique ! Ce ne sont que chocs et grincements... De temps en temps, il doit sauter une valvule dans le système circulatoire des danseurs de shimmy...

La Valse a peuplé de douces merveilles le trésor de la musique. Elle a fait chanter Beethoven et Chopin, Liszt et Chabrier... La surprise, le ravissement qu'on éprouve, dans les danses, à la réapparition de la Valse, les auditeurs du Roi malgré lui les ressentent au deuxième acte, quand éclate la Valse-Mazurka. Ils hochent des visages épanouis. Ils ne tiennent plus sur leurs sièges... Quelles belles promesses on nous faisait, à la naissance du jazz ! L'apport des rythmes nouveaux allait bouleverser la musique ! Mais nous attendons encore les fruits annoncés... Jusqu'à présent, des œuvres symphoniques nées depuis la guerre, quelle est celle que le public a tout de suite adoptée, et qui mérite le mieux de survivre ? Certaine Valse de Ravel, que son auteur plaçait sous le signe de l'ironie, et qui ruisselle d'amour !

D'après une théorie discutée, mais amusante, les hérédités des êtres vivants ont pour supports des particules, enfermées dans chaque cellule du corps, et que seul l'ultra-microscope permet d'apercevoir, avec l'aide du bleu de méthylène. Les unes transmettent la tête ronde, les autres la tête pointue ; celles-ci les cheveux noirs ; d'autres le nez Bourbon, la lèvre Habshourg. On les appelle des chromosomes. « Qui sait, brune aux yeux bleus », quels sont vos chromosomes ? Ils ont la forme de points, de bâtonnets, d'hameçons, de virgules. Soyez assurés qu'on découvrirait un chromosome en tourbillon, chargé de faire passer de génération en génération, chez les insectes, les kangaroos et les hommes, l'amour de la valse.

Mais le chromosome du fox-wot, anguleux et bancal, on ne le trouvera jamais. La nature n'en veut point. [Du Temps]. — R. K.

métique. C'est effrayant, disait-elle, l'autre jour, je ne parviens pas à reconnaître un air d'un autre, et j'en suis navrée.

— Voyons, lui répondit-on, vous reconnaissiez pourtant la Marseillaise ?

— Oh ! pour cela oui, je ne me trompe jamais, parce que, aussitôt qu'on la joue, tout le monde se lève !

Mariage.

— Mais, mon enfant, vous êtes beaucoup trop jeune pour pouvoir épouser ma fille : songez que vous n'avez que vingt-deux ans et qu'elle en a vingt-sept !

— Oh ! Monsieur... Monsieur... je l'aime...

— Attendez au moins quelques années... Attendez, par exemple, d'avoir tous les deux vingt-huit ans !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LES ALPES CHEZ NOUS...

A Noël, on donne des images aux enfants. En guise d'étrennes, nos artistes nous comblent de tableaux. Après les Japonais, après M. E. Pujol à la galerie Meyzenc, Mlle Alice Millochau nous présente, au Musée, une ravissante série de paysages. Trois expositions d'affilée, c'est beaucoup pour Cahors, ville d'art. Je me demande si ces manifestations n'auraient pas gagné à prendre entre elles un peu plus d'intervalles. Mais convient-il de bouder contre son plaisir parce qu'il est copieux ? La qualité seule compte !

J'ai dit ce que je pensais des peintures quercynaises de M. Pujol. Je n'éprouve aucun embarras à exprimer, bientôt après, mon humble opinion sur les aquarelles de Mlle Millochau. Celles-ci, pour une fois, n'ont rien de notre terroir, si ce n'est peut-être une part du talent de l'auteur qui, de plus en plus de chez nous, du moins je l'espère, a donné déjà à notre petit pays des marques d'attachement nombreuses et précieuses. Aujourd'hui, l'artiste nous mène dans les Alpes et nous y retient. Tout au plus a-t-elle consenti à s'arrêter en route devant le rocher Corneille et à fixer le jaillissement sur la ville d'une des plus belles cathédrales de France, Notre-Dame du Puy-en-Velay. Les trente-six autres décors qui sollicitent les pincesaux de la voyageuse s'échelonnent entre Briançon et Chambéry, dans l'Oisans, le Dauphiné et la Maurienne. C'est donc vers les sommets que Mlle Millochau entend nous conduire. Nous ne pouvons que gagner à prendre avec elle de l'altitude. Même quand on vit sous un ciel privilégié, un changement de climat équivaut à un bienfait. Ce bénéfice est double si l'on monte vers les cimes...

Ici, je prends licence d'ouvrir une parenthèse. Elle sollicite impérieusement ma plume alors que celle-ci se voit attirée vers le somptueux et chlouissant royaume des forêts, des pics et des glaciers. Mlle Millochau célèbre les Alpes. Presque Cadurcien lui aussi par ses liens de famille et par ses longs séjours d'automne à Cabessut, un autre peintre, M. Buffin consacre l'effort majeur de son talent à servir la gloire des Pyrénées. Et non pas seulement ce qu'en saisissent les voyageurs de la vallée, mais ce qu'elles montrent aux rares fervents qui osent aborder la solitude de leurs ultimes retraites et y vivre. M. Buffin est de ces audacieux. L'été dernier, j'ai vu dans son atelier de Bagneres, le butin magnifique rapporté par lui de ses dernières expéditions dans la région des lacs glaciés et des neiges éternelles. Aussi n'ai-je pas été surpris de lire, dans plusieurs revues, que ses tableaux avaient été remar-

qués et loués entre tous à la récente exposition des peintres de la grande montagne, à Paris.

Ce salut adressé à un Pyrénéen qui aime le Quercy et s'en vante, je reviens aux Alpes et à Mlle Millochau. Son exposition actuelle me paraît la plus brillante de celles qu'elle nous a données, la plus diverse aussi dans son unité. Rien de varié comme la montagne. Chaque détour de ses vallées, chaque palier de ses versants, chaque traversée de ses bois et de ses pâturages, chaque découverte d'une cascade ou d'un lac, chaque escalade d'un épic ou passage d'un col nouvelle et multiple nos surprises. Cette dent isolée ou ce massif hérissé de pointes modifient leur forme à tout instant pour peu que vous marchiez dans leur direction ou cherchiez à les contourner... Ici, la lumière est plus prodigue de miracles que nulle part ailleurs. Elle respicille puis soudain se voile. Elle déplace sans cesse les ombres et les reflets. Elle comble les abîmes de vapeurs et fait jaillir les cimes dans la gloire, jamais pareille, des levers et des couchers de soleil.

Ces jeux et ces métamorphoses nous apparaissent dans les aquarelles de Mlle Millochau, notés avec une étonnante et sereine précision. Les innombrables aspects de la montagne estivale, par les midis radieux, les matins de brume, les soirs de pluie, les voies restitués à nos yeux. La scierie et le vieux moulin cernés par les eaux du torrent, le clocher du village dressé au fond du cirque, la ferme solidement accrochée à sa terrasse, la route zigzagant de ressaut en ressaut, la forêt qui grimpe aussi haut qu'elle peut monter, les premiers plateaux et les derniers pâturages, les cols aux vues plongeantes, enfin les rochers, les dents, les « crêts », leurs arêtes et leurs champs de neige, chaque rencontre et chaque apparition inspirent l'artiste et nous ravissent avec elle. Nous croyons entendre les rumeurs de cette vallée, le bruissement de ces feuillages, le grondement de cette chute. Et puis, il nous semble subir avec délices, le silence dont ces sommets lointains s'entourent et nous accablent comme de leur majesté...

Mlle Millochau ne nous convie pas à de simples promenades, à des enchantements modérés. Tout est ascension et exaltation dans la montagne, dès qu'on y pénètre et qu'on y fait séjour. La vision s'y élargit, la pensée s'y élève, le talent lui-même y grandit. Celui de Mlle Millochau y prend un relief et une ampleur nouveaux sans rien perdre de son élégance et sa savoureuse simplicité...

Eug. GRANGIÉ.

Nos Parlementaires

MM. Loubet et de Monzie ont reçu la lettre suivante :

« Paris, le 12 décembre 1929.
« Monsieur le Ministre
« et cher Collègue,

« J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa séance du 23 novembre 1929, la Commission instituée auprès de mon département par le décret du 14 juin 1929 pour la répartition des crédits prévus à l'article 142 de la loi du 30 décembre 1928 a, sur ma proposition, consenti au département du Lot une avance de 25.000 francs pour être attribuée à la commune de Cardaillac pour restauration de chemins.
« Je suis heureux d'avoir pu, en la circonstance, seconder le bienveillant intérêt que vous portez à cette commune.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre...

« Le Sous-Secrétaire d'Etat
au Ministère de l'Intérieur,
MANAUT. »

MM. Loubet et de Monzie ont également informés à la même date par lettres de M. Manaut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur qu'une subvention de 26.650 francs est attribuée à la commune de Faycelles pour adduction d'eau et une subvention de 55.000 francs à la commune de Bagnac pour restauration de chemins.

Votes de nos Députés

Sur la suppression de l'article relatif aux crédits des fonds secrets, repoussée par le Gouvernement qui avait posé la question de confiance, les députés du Lot ont voté :

Contre : M. Delpont.
M. Malvy n'a pas pris part au vote.

M. de Monzie est absent par congé. La Chambre a repoussé par 331 voix pour 167.

Commissariat de police

M. Harang, commissaire de police à Figeac, est élevé, sur place, à la 4^e classe.

LES CULTURES LÉGUMIÈRES DANS LE SUD-OUEST

De nombreuses régions agricoles françaises se spécialisent dans la production des légumes, soit pour la consommation à l'état frais ou sec, soit en vue de la préparation de conserves. A l'état frais, les produits qui arrivent de très bonne heure sur les marchés des grandes villes atteignent les prix les plus élevés et c'est pour cette production des premiers que les régions méridionales et du Sud-Ouest sont particulièrement bien placées.

La Compagnie d'Orléans a donc entrepris une active propagande en faveur du développement de ces cultures et son action couronnée de succès a porté principalement, cette année, sur les vallées du Lot et de la Garonne.

Actuellement des Conférences sont organisées en vue d'encourager les agriculteurs de ces régions à produire des salades de printemps, des épinards et des artichauts destinés à l'expédition sur les marchés français et étrangers.

En outre, une journée de démonstrations en faveur de l'outillage moderne horticole est prévue pour 1930 dans la vallée du Lot.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'Ingénieur Principal des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, Paris.

Legs

M. le Préfet du Lot informe les héritiers inconnus de M. Caroyol Augustin, demeurant à Sonac, a légué aux communes d'Assier et de Sonac une somme de 200 francs à chacune ; que M. Tocaven Jean, demeurant au Vigan, a légué une somme de 200 fr. au bureau de bienfaisance de la commune du Vigan ; que M. Paul Lavergne, de Martel, a légué une somme de 8.000 francs à la Société de secours mutuels de St-Maur, à Martel, à charge par elle d'entretenir une concession au cimetière de cette commune.

Comment est née la Lutte contre la Tuberculose

En ces jours de décembre, ce nom si souvent prononcé, écrit, lu, pendant que le vaillant petit timbre de deux sous gagne la bataille contre la tuberculose, excite la curiosité du public.

Qu'est-ce que ce Comité, se parant d'un nom qui est tout un programme : *défense contre la Tuberculose* ? Depuis quand existe-t-il ? Qui lança l'idée féconde ?

Voici son histoire : Le plan de lutte contre la tuberculose a été conçu par M. Jules Brisac, alors qu'il était Directeur de la Santé Publique au Ministère de l'Intérieur, pour faire face aux nécessités d'une situation des plus menaçantes, du fait du renvoi dans leur foyer de plusieurs dizaines de milliers de militaires tuberculeux, ceux que le Professeur Lapdouzy a appelé les « blessés du poumon ».

Ce plan fut adopté sans délai par M. Malvy, alors Ministre de l'Intérieur dont une circulaire prescrivit immédiatement aux Préfets la recherche de tous les établissements susceptibles de recueillir les militaires atteints de tuberculose pulmonaire (établissements que l'on appela les « stations sanitaires »), en leur demandant en même temps de créer dans chaque département un Comité destiné à prendre en charge les militaires tuberculeux sortis des stations sanitaires pour rentrer dans leurs foyers.

On doit reconnaître que ce plan initial a été l'origine de tout le mouvement d'hygiène sociale que nous constatons aujourd'hui.

Il est juste d'ajouter également que les mesures prises par le Ministère de l'Intérieur et qui devaient être suivies de mesures législatives, eurent leur pleine efficacité, de façon assez rapide, grâce au concours et à l'autorité du Président Léon Bourgeois, sous l'égide duquel toute l'œuvre anti-tuberculeuse s'est accomplie.

Le plan créant les stations sanitaires et les Comités départementaux comprenait également une coordination des efforts assurés par le Comité d'Assistance aux militaires tuberculeux créé en 1916 et dont la Présidence fut confiée, dès la première heure, au Président Léon Bourgeois. Ce Comité devint après l'Armistice, le Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Ajoutons que M. Léon Bourgeois eut la bonne fortune de trouver dès le début, dans la personne du Professeur Léon Bernard, dont la valeur et le mérite sont unanimement appréciés, un Secrétaire général qui sut donner une puissante et durable impulsion au Comité National.

Union des plus nobles sentiments d'altruisme, réalisation pratique des théories les plus modernes pour la protection de la santé publique contre un de ses plus redoutables fléaux, ainsi se résumait la genèse du Comité National de défense contre la Tuberculose, que préside actuellement M. André Honorat, sa raison d'être et son programme.

Lucien VIBOREL, Directeur de la Propagande du Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Enregistrement

Notre compatriote M. Simon, inspecteur principal hors-classe de l'enregistrement, des Domaines et du Timbre à Albi, est nommé directeur de 3^e classe à Montauban.

Nos félicitations à M. Simon, qui est un ancien élève du lycée Gambetta et qui débuta dans l'enregistrement à Cahors.

Nouveau confrère

Notre excellent confrère, Emile Buré, ancien Directeur de « L'Eclair », fera paraître, le 20 décembre prochain, un nouveau quotidien qui prendra pour titre : « L'Ordre ».

Avec la clarté qui le caractérise, Emile Buré définit brièvement son programme : « L'Ordre » raisonnera de toutes choses par rapport à la France, dira sans « haine, comme sans crainte, tout ce qu'il faut dire pour la défense des intérêts nationaux. » Une libre et brillante rédaction s'efforcera, dans ce domaine, de faire de « L'Ordre » le journal de l'intelligence française.

Nous accueillerons amicalement ce nouveau confrère et nous lui adressons, dès ce jour, nos vœux de prospérité les plus sincères.

LA VIE MILITAIRE

Libération après un an de service des soldats orphelins de père et de mère

La commission de l'armée de la Chambre des Députés a approuvé le rapport relatif à la proposition de loi de M. Pezet, député, tendant à renvoyer dans leurs foyers après un an de service, les militaires du contingent orphelins de père et de mère, aînés d'une famille de trois enfants au moins.

Avancement des officiers de réserve

Le ministre de la guerre rappelle que lors de l'établissement des propositions pour l'avancement des officiers de réserve il devra être tenu le plus grand compte du temps à titre temporaire qu'ils détiennent actuellement à titre définitif.

Cour d'Assises L'ASSASSINAT DE VAYRAC

Audience du 17 décembre 1929 (suite)

Après la lecture de l'acte d'accusation, que nous avons publié dans notre dernier numéro, le Président procède à l'interrogatoire de l'accusée, Angèle Larribe, épouse Jules Ferrié, accusée d'avoir assassiné sa belle-mère, la veuve Ferrié, âgée de 80 ans.

L'interrogatoire

Petite, maigre, la femme Larribe, prostrée sur le banc des accusés, semble résignée à subir un martyre de plus, car il est bien établi que, pendant 25 ans, cette femme a été victime de sa belle-mère.

« Que vous reprochez donc votre belle-mère ? » demande le Président. La femme Larribe répond que sa belle-mère prétendait qu'elle était la maîtresse de son beau-père. Mais tant que celui-ci a vécu, la belle-mère la laissait relativement tranquille.

Le beau-père mourut en 1915. De ce jour, ce fut une vie de martyre qu'elle dut supporter.

La belle-mère disait à Jules Ferrié que sa femme le trompait, et comme celui-ci s'était donné à la boisson, qu'il rentrerait souvent ivre à la maison, des scènes violentes avaient lieu.

Jules Ferrié battait sa femme, pendant que celle-ci était tenue par la belle-mère.

Aussi bien, Ferrié fut condamné le 16 avril 1921 à 2 mois de prison avec sursis pour brutalités contre sa femme, par le tribunal correctionnel de Gourdon.

Toujours sur interrogation du président, l'accusée, qui répond d'une voix faible, dit que, lassée des mauvais traitements qu'elle subissait chez son mari, elle revint chez ses parents.

Mais elle retourna peu après à Vayrac, chez son mari.

Le martyre de l'accusée recommença. La belle-mère avait acheté une propriété où toute la famille Ferrié alla habiter, mais elle vendit une propriété lui appartenant à Salgues, sur laquelle il y avait une hypothèque de 6.000 francs représentant la dot de la femme Larribe.

La belle-mère exigeait la main-léevée de cette hypothèque, et comme Angèle Larribe s'y refusait, les mauvais traitements redoublèrent.

Puis la belle-mère tomba paralysée en janvier 1929 ; la femme Larribe lui donna les soins nécessaires par son état. La belle-mère continuait à injurier, à menacer sa belle-fille, au point que celle-ci, après une scène qui eut lieu, le 30 juin, n'y tenant plus, prise de fureur, se précipita sur la paralytique et l'assomma.

M. le Président fait observer au jury que l'accusée a, parfois, donné des signes de troubles mentaux, au cours de sa vie.

« Quel fut le motif de votre querelle avec votre belle-mère, le 30 juin ? »

L'accusée répond que c'était au sujet de l'hypothèque de 6.000 francs dont elle refusait de donner main-léevée.

L'interrogatoire est terminé. Les témoins sont appelés.

Les témoins

M. le docteur Mézard a donné les soins à la victime, la veuve Ferrié ; mais elle succomba à une fracture du crâne qui a dû être provoquée par un coup porté avec un instrument contondant.

Le corps de la victime portait des coupures qui ont dû être faites avec des morceaux de verre. M. le docteur Mézard, sur question posée par un juré, répète qu'il croit que la fracture du crâne provient de coups violents portés avec un instrument contondant.

Répondant à une question de la défense, le docteur Mézard déclare avoir soigné l'accusée qui était en proie, souvent, à des troubles mentaux.

M. Mans, médecin-chef de l'asile de Leyme, a examiné l'accusée : elle serait atteinte de tares d'hystérie, « son psychisme est inférieur, provoquant un fond de crétinisme ».

Son père et sa mère sont des simples d'esprit ; elle a deux sœurs qui sont inintelligentes et font de la « psychose mentale avec agitation ». Elle a eu un frère qui est mort tuberculeux.

Le médecin-alémiste déclare que la responsabilité de l'accusée est atténuée.

M. Juville, gendarme à Vayrac, donne communication de l'enquête qu'il fit, dans la maison Ferrié, après le drame du 30 juin.

Comme renseignements sur l'accusée, il indique que celle-ci était considérée à Vayrac comme faible d'esprit.

Joseph Ferrié est le fils de l'accusée. Il déclare que sa mère était victime de la méchanceté de la grand-mère qui la battait.

Le témoin dit que sa mère fut toujours bonne pour lui, mais qu'elle était malheureuse à la maison. Il rappelle que, excité par la grand-mère, Ferrié, un soir qu'il était ivre, traîna sa femme par les cheveux et la battit.

Le fils Ferrié indique que les violences étaient provoquées par des questions d'intérêt.

Et voici Ferrié Jules, le mari de l'accusée. Il ne porte pas beau, certes ; il a une figure rabougrie, une trogne qui montre bien ce qu'il est, bien qu'il s'en défende. Il proteste, en effet, contre ceux qui le traitent d'ivrogne.

Dans sa déposition, il déclare que sa femme donnait des soins réguliers à la belle-mère, et que celle-ci était toujours en colère contre sa belle-

file. Elle lui reprochait, notamment, de rester trop longtemps dans la maison. Or l'accusée s'occupait à des travaux de couture pour ses enfants.

Mme Louis Causse, Mme Paradoux, M. Louis Causse, voisins de la maison Ferrié, ont entendu les cris poussés par la victime, le 30 juin.

Ces trois témoins reconnaissent que l'accusée était plutôt faible d'esprit, et qu'elle était l'objet des mauvais traitements de sa belle-mère.

M. Vaysse fait une déposition à peu près identique. Le matin du crime, il a vu la femme Larribe franchir la fenêtre de la maison et s'enfuir.

L'accusée déclare que ce n'est pas exact. M. Vaysse n'insiste pas et conclut en déclarant que l'accusée a souffert beaucoup des violences de sa belle-mère, et qu'après tout, son acte est bien excusable.

Le défilé des témoins est terminé.

Le réquisitoire

M. Tiffon, procureur de la République, prend la parole.

Le drame de Vayrac est né d'une haine familiale, provoquée surtout par une question d'intérêt.

Il rappelle ce que fut la vie de l'accusée, comment elle épousa le fils Ferrié, et indique les soupçons de la belle-mère au sujet des relations de son mari avec sa belle-fille.

La mort du mari amena un redoublement de violences de la part de la belle-mère contre la femme Ferrié.

M. le Procureur rappelle les questions d'intérêt de cette famille, et décrit la scène du drame telle qu'elle a pu être reconstituée.

La femme Larribe a frappé avec une violence inouïe sa belle-mère. Mais c'est surtout pour une question d'intérêt, car la femme Larribe voulait savoir où la belle-mère avait son magot.

Toutefois, M. Tiffon reconnaît que la vie de l'accusée n'a été qu'un long martyre. Il demande aux jurés de rendre un verdict de culpabilité, et ne s'oppose pas à des circonstances atténuantes qui réduiront le crime à la proportion d'un délit.

Les plaidoiries

M. Martin, du barreau de Cahors, se lève. Il y a, dans cette affaire, deux victimes, mais la plus intéressante c'est celle qui est sur le banc des accusés.

M. Martin rappelle ce que fut la vie de la femme Larribe. Il dit les violences, les actes de brutalité dont elle a souffert pendant 20 ans, et il narre certaines scènes où elle était, à la fois, frappée par la belle-mère et par son mari.

C'est une vie lamentable qu'a menée la femme Larribe, jusqu'à la mort de sa belle-mère.

M. Martin raconte la scène du drame et il s'étonne que cette scène ne se soit produite plus tôt.

Il fait appel à la pitié du jury en faveur de l'accusée qui est, comme on l'a établi, une malade, une faible d'esprit.

M. Faugères, du barreau de Figeac, prend la parole.

A son tour, il brosse un tableau du drame du 30 juin. Mais quelle est la victime ? C'est, dit-il, la malheureuse qui est sur le banc des accusés, et qui, pendant un quart de siècle, a supporté les pires traitements.

Et cependant, des témoins ont dit que la femme Larribe a donné à sa belle-mère, quand elle tomba paralysée, des soins dévoués.

M. Faugères s'élève contre la famille, contre le mari qui fut, également, un brutal pour sa femme.

Et M. Faugères, après avoir rappelé les renseignements donnés sur l'accusée, conclut en disant que, malade, elle a commis son crime dans un moment de démence et qu'elle a droit à la pitié.

Il demande au jury de rendre un verdict d'acquiescement.

Acquittée

Le jury se retire dans la salle des délibérations. La délibération est courte.

Il en revient au bout de quelques minutes et rapporte un verdict négatif.

En conséquence, la femme Larribe est acquittée.

La session est close.

Chronique des Théâtres

POUR VIVRE HEUREUX

Tout le monde le dit, il faut avoir le « Filon ». Or, un bon moyen pour le conquérir, c'est d'assister le mardi 25 décembre à la représentation de cette délicieuse fantaisie bouffe militaire de Monzy-Eon qui sera donnée au Théâtre Municipal.

Jonés plus de trois cents fois consécutives à sa création au théâtre du Palais-Royal, à Paris, elle remporte partout un succès mérité, car elle amuse tout le monde, les grands comme les petits.

Si vous désirez avoir de bonnes places, hâtez-vous, car il y a déjà une grosse location.

LA GUÊPE

Elle est très attendue, cette jolie pièce de M. Romain Coolus, qui a tenu l'affiche pendant tout l'hiver au Théâtre Fémina.

Les Tournees Ch. Baret nous en annoncent la représentation comme très prochaine.

C'est un spectacle exquis des plus agréables à entendre.

Noyé

Le Parquet a été informé que le corps de M. Auguste Cure, de Grézels, avait été trouvé dans le Lot.

M. Cure, qui était âgé de 83 ans, avait disparu depuis quelque temps.

Se trouvant sur les bords du Lot, il a dû glisser et tomber dans l'eau. Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE PIERRE BONARDI

C'est ce soir, jeudi, au Théâtre, que Pierre Bonardi donnera sa Conférence sur le sujet suivant : « Faites-vous donc une opinion ! »

Le thème est particulièrement bien choisi. Il fournira au beau talent oratoire de Pierre Bonardi une ample matière à d'intéressants développements.

La salle sera chauffée. Le rideau se lèvera à 21 heures. On peut retenir ses places comme d'usage.

Mairie de Cahors

Déclaration annuelle obligatoire de véhicules automobiles

Du 1^{er} au 16 janvier de chaque année tous les propriétaires doivent pour chacun de leurs véhicules automobiles, y compris les remorques pour véhicules automobiles, remplir de déclaration de possession mise spécialement à leur disposition à la Mairie.

En cas de perte de véhicule, deux cas peuvent se présenter : Premier cas : perte par le propriétaire pour cause de vente, destruction, usure complète, etc... ;

Deuxième cas : perte pour la commune du véhicule emmené par son propriétaire qui change de domicile.

Dans ces deux cas le propriétaire est tenu de remplir à la Mairie une formule imprimée de déclaration de perte qui sera mise à sa disposition. Le 1^{er} Adjoint : SALANÉ.

Ecole de perfectionnement des Officiers de Réserve

Il est rappelé que les deux séances d'instruction de l'Ecole de perfectionnement des Officiers de réserve du grade de Commandant, — au mois de décembre — auront lieu à Montauban le samedi 21 décembre à 10 heures et à 14 heures.

Le Colonel, Directeur de l'Ecole, JAMET.

Banquet des médaillés militaires

Le banquet annuel de la section des Médaillés militaires du Lot aura lieu le dimanche 22 décembre courant, à midi, hôtel Laroche (salle du buffet de la gare), à Cahors.

Le meilleur accueil est réservé aux médaillés, même non sociétaires, qui désireraient y assister. Réunion à 11 heures au café de la Promenade.

Les « Amis de l'Harmonie »

Le Comité rappelle que c'est demain, vendredi, 20 décembre, qu'aura lieu au Palais des Fêtes, le bal déjà annoncé.

Un des orchestres attaquera la première danse dès 21 heures. La société « les Amis de l'Harmonie » compte sur un public de danseurs nombreux qui ne manquera pas d'assister à une soirée qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Rien n'a été négligé pour un franc succès. Attractions diverses, distribution de cocardes, bataille de serpents et deux orchestres qui joueront alternativement sans arrêt.

Le bal ne cessera que faute de danseurs. Le Comité.

Pour les fêtes de Noël et du jour de l'An

Par arrêté municipal en date du 18 décembre 1929 et par dérogation au repos hebdomadaire, les commerçants de la Ville de Cahors sont autorisés à employer leur personnel les dimanches 22 et 29 décembre 1929 à l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'An.

Plainte

Plainte a été portée par le père d'un jeune ouvrier mécanicien qui aurait été victime d'une brimade.

Dans l'atelier, il aurait été saisi par des camarades et le patron, menacé d'être... déshabillé. On voulait, dit-il, enduire une partie de son corps d'huile et frictionner cette partie avec une forte brosse.

C'est une de ces brimades stupides de régiment que l'on faisait, jadis, subir aux jeunes recrues.

Une enquête a été ouverte.

Le Réveillon de Noël

(au ROBINSON)

suivi de bal sera une soirée montmartroise, distribution de cotillons pendant le souper. Prix modérés.

Retenez votre table

Les Sports

AVIRON CADURCIEU

Avron Cadurcien (1) bat S.-C. Graulthois (1) par 15 à 0

Disons tout d'abord que le score reflète mal la physionomie de la partie. Graulthet présenta une équipe jeune, mais ardente. Sous l'habile direction de son capitaine Pouthé, l'ex-demi de mêlée du Stade Toulousain, les Graulthois nous firent assister à une belle partie de jeu ouvert. A Cahors, vraiment certains joueurs en prennent trop à leurs aises... Dimanche, encore une fois, l'équipe était mixte, bien trop mixte, surtout à la veille des champion

228

ce n'est la belle exhibition fournie. Sans aucun doute, cette valeureuse équipe reprendra rapidement sa place parmi les meilleures des séries inférieures. Pauthé et l'arrière en sont les animateurs.

CHAMPIONNAT DES PYRENEES

(2^e Série)
Amicale Sportive de Croix-Daurade
contre **Aviron Cadurcien**

Les sportifs cadurciens sont conviés dimanche au Stade Lucien-Desprats pour assister à la partie de championnat qui opposera l'équipe toulousaine Croix-Daurade à notre quinze local.

Ce sera la première partie de championnat de cette année à laquelle assistera le public cadurcien, aussi sommes-nous persuadés qu'il viedra nombreux assister aux belles évolutions des deux quinze.

N.B. — Le trésorier prévient tous les membres de l'A. C. que l'entrée au terrain sera refusée à tout membre qui ne sera pas en règle et qui n'aura pas le papillon de la E. R. R. Pour les retardataires, le trésorier se rendra à leur disposition dimanche matin, de 10 h. 30 à midi.

La réunion générale des membres de l'Avion Cadurcien

qui avait été annoncée pour le vendredi 20 décembre, n'aura pas lieu à cause du bal des « Amis de l'Harmonie », cette réunion générale est reportée au vendredi 27 décembre.

« Frégate Cadurcienne »

Stade Prayssacois (1) et Frégate Cadurcienne (2) font match nul, 1 à 1.

Partie de championnat, longtemps indécise, où Prayssac eut le plus souvent le meilleur; malheureusement les avants « rouge et blanc » se heurtèrent à une défense splendide, où le goal se fit applaudir, très souvent. Bon arbitrage de M. Poudjé, arbitre officiel.

Dimanche, 22 décembre, **Frégate Cadurcienne** contre **Avenir Olympique de Lalbenque**, à Cahors.

Brevet de préparation militaire élémentaire

Les dates d'examen sanctionnant la Préparation militaire élémentaire sont définitivement arrêtées aux 8 et 9 février 1930.

Peuvent y prendre part, tous les jeunes gens ayant 18 ans le jour de l'examen, et désireux de devancer l'appel et ceux qui, par leur date de naissance, sont incorporés avec le 1^{er} départ de 1930.

Ce certificat offre de gros avantages à l'arrivée au régiment, aussi le Chef de Service départemental du Lot invite les jeunes gens à suivre les cours dans diverses sociétés, assez nombreuses sur le territoire du département du Lot et leur rappelle que les moniteurs se tiennent à leur disposition pour tous renseignements utiles.

LABASTIDE-DU-VERT

Football. — Dimanche, 15 décembre, le « football club bastidain » se déplaça aux Junies, en match amical. Son équipe était mixte et la facture du jeu s'en ressentit. La partie fut assez confuse et les jolies phases de jeu furent rares. La Fraternelle domina et gagna par 2 buts à 0.

A SALVIAC

Au Club Athlétique Salviacois. — La commission de football association réunie à Cahors le 14 décembre 1929 a rendu sa décision au sujet de la contestation qui existait entre les équipes de Salviac et de Soturac. Le match qui eut lieu le 24 novembre 1929 entre la Vaillante de Soturac et le Club Athlétique Salviacois ne saurait être considéré comme match nul.

La commission a donné match gagné à l'équipe de Salviac. Notre population, toute question de chauvinisme étant écartée, apprendra cette nouvelle avec plaisir.

Nous sommes persuadés que, sous l'impulsion de son nouveau capitaine, M. Jean Henry, le Club Athlétique Salviacois connaîtra de plus grands succès.

Sous peu de jours, nos équipiers rendront visite aux membres honoraires qui, nous n'en doutons pas, leur réservent le meilleur accueil.

Société des Etudes du Lot

Séance du 7 octobre 1929

Présidence de M. le Chanoine Foisac. Etaient présents : MM. Daynard, Lescure, Lorphelin, Bulit, Viré, chanoine Sol, abbé Espinasse, Guilhamon, Calmon.

M. Guilhamon dépose sur le bureau les

livres suivants, offerts par leurs auteurs : H. Bressac : « Chronique de Saint-Céré de la Révolution à nos jours ». — Abbé Célérier, curé de St-Santin-de-Malemort : « Histoire de la paroisse de Saint-Santin et de la commune de Malemort ». — H. Ramet : « Le Château de Montal ». — G. Védre : « Montal ». — Général de Villaret : « Montcuq en 1587 ».

Parmi les publications reçues, sont signalées dans la « Revue de l'Agenais » une étude sur les portes romaines des églises de Lot-et-Garonne par M. Ferry et dans le Bulletin de la « Société archéologique du Périgord » (Tome 61, 3^e livraison), une étude du marquis de Fayolle sur la première cathédrale de Périgueux, dédiée à St-Etienne, laquelle ayant été en grande partie détruite par les calvinistes en 1577, fut remplacée par la cathédrale actuelle, dédiée à St-Front.

En ce qui concerne l'origine de Saint-Etienne, la technique de sa construction, dit-il, permet de la faire remonter au milieu du douzième siècle, mais le seul document authentique qu'on ait est de 1163. Or, nous savons que la nef de la Cathédrale de Cahors était terminée en 1119. Par conséquent, elle est antérieure d'un demi-siècle à celle de Périgueux.

Il serait donc plus juste de dire que le groupe des églises à coupes de l'Aquinaine a une origine cadurcienne et non périgourdine.

M. Viré, qui assiste à la séance, parle de divers oppida du Quercy et des fouilles qu'il est sur le point d'entreprendre à Biars, près Vers. Il signale aussi la formation à Moissac d'une « Société des Amis du Vieux Moissac », dont il est le président.

M. Daynard recherche dans notre département, les vestiges de l'une des plus anciennes croyances populaires qu'on trouve chez tous les peuples de l'Europe. Il s'agit d'un géant qui aurait existé dans les premiers temps de l'humanité et de l'action duquel nos ancêtres attribuaient ce qui paraissait extraordinaire. Les Romains l'appelaient *Hercule*, le moyen-âge l'appela *Roland de Roncevaux* et Rabelais l'a personnifié dans *Gargantua*.

Quelques-uns de ces vestiges sont : le tombeau ou le roc du géant, l'étron de Gargantua ; l'empreinte du pied de la jument de Roland, etc.

M. Daynard prie les collègues qui connaissent quelques-uns de ces vestiges d'avoir l'obligeance de les lui indiquer.

M. l'abbé Lacroix, curé d'Albas et M. Marqué, président de la Société Archéologique de Tulle sont présentés, le premier par M. le chanoine Foisac et Guilhamon, le second par MM. Rigaudiers et Guilhamon.

Séance du 21 octobre 1929

Présidence de M. le Chanoine Foisac. Sont présents : MM. Calmon, Lambiot, Rigaudiers, Laubart, Lescure, Bulit, Vaisié, Rajade, Daynard, Guilhamon, Foisac, Bergon.

M. l'abbé Lacroix, curé d'Albas et M. Marqué de Tulle, présentés à une précédente séance, sont admis membres de la Société.

M. Daynard communique de la part de M. Ricard, libraire, une brochure imprimée donnant le compte rendu officiel et détaillé du passage à Cahors du duc et de la duchesse d'Angoulême le 1^{er} août 1814.

Vers 1 heure, les autorités civiles, religieuses et militaires, ainsi qu'un grand nombre de notabilités de la ville et des environs, se portent à leur rencontre sur la route de Toulouse.

Dès leur entrée dans le faubourg une nombreuse population se presse sur leur passage et acclame le Duc, tandis que toutes les cloches sonnent et que le canon tonne. Les bâtiments publics et un très grand nombre de maisons particulières sont pavés. Enfin, des arcs de triomphe sont dressés en plusieurs endroits du trajet.

Le cortège, après avoir traversé le pont de Notre-Dame, suit le quai et puis les Fossés, jusqu'à la rue Neuve. Là, il tourne à droite et arrive à la grande rue Basse, qu'il suit jusqu'à la Préfecture.

Dans la grande salle de ce palais, le Duc reçoit les corps constitués, ainsi qu'un certain nombre de notabilités.

A 6 heures a lieu un grand dîner, suivi de la présentation des dames de la ville, d'un feu d'artifice et, enfin d'un bal qui dura jusqu'au jour.

Le lendemain, le Duc assiste à la messe de la Cathédrale et puis il quitte Cahors, en prenant la route de Paris.

M. Guilhamon, rendant compte des publications reçues, signale que M. Viré a fait hommage à la société de la plupart de ses dernières recherches archéologiques en Quercy.

M. le colonel de Montonen fait hommage à la Compagnie de sa dernière publication : « Lettres inédites de Chateaubriand à Baudouin », parues dans la « Revue Bleue » de juin 1929.

M. Calmon communique un fac-similé du sceau des Tonneliers de Cahors, et au sujet de cette confrérie, donne une liste des dernières confréries qui existaient encore dans notre ville au XIX^e siècle.

M. Calmon fait part à la Compagnie d'un intéressant ouvrage qu'il a entrepris sur « Les Verrières du cœur de la Cathédrale de Cahors », dont il donne les détails de chaque personnage ou scène représentés. On ne sait rien des anciennes verrières, mais il signale que la clef de voûte qui joint les sept arcades du cœur, est ornée d'une sculpture représentant le martyre de Saint-Etienne.

M. Calmon signale également un article paru dans la « Vie Religieuse » sur la vie de Mgr de Balagnier, un évêque du XVIII^e siècle, dans la « Défense » un article de M. Védre, « Le château de Montal » et dans « l'Avenir du Quercy » une petite page sur Figéac de M. Malrieu.

M. Ludovic de Valon, qui a offert gracieusement au Bulletin de la société plusieurs de ses publications, est nommé membre bienfaiteur.

M. Roger Balit commence la lecture d'un intéressant travail sur « Le Château de Gourdon », ses origines et les divers épisodes qui se déroulerent à son entour.

M. Louis de Nuissière de Brive est secrétaire de la Société pour la protection des moulins à vent.

M. Foissac signale que M. Louis de Nuissière de Brive est secrétaire de la Société pour la protection des moulins à vent.

M. Roger Balit commence la lecture d'un intéressant travail sur « Le Château de Gourdon », ses origines et les divers épisodes qui se déroulerent à son entour.

M. Foissac signale que M. Louis de Nuissière de Brive est secrétaire de la Société pour la protection des moulins à vent.

Une bonne nouvelle !!!

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, René Salvat, de Labarre, vient d'être nommé Directeur Régional du Service Basé automatique Calculatrice « La Duchesne », dont nous avons eu le plaisir d'admirer les derniers modèles à l'Exposition de Cahors 1928 et que nous retrouverons au Concours Général d'Agriculture à Gourdon en 1930. « La Duchesne » est complète jusqu'à 7 kilos. Pour tous renseignements ou démonstration, écrire : M. René Salvat à Fumel (Lot-et-Garonne).

Quant de partir pour Paris notez l'adresse de **L'AGENCE HAVAS** 62, Rue de Richelieu, PARIS vous pourras lire chaque jour votre journal dans le hall de son immeuble

Arrondissement de Cahors

Frayssinet-le-Gélat

Soirée récréative. — Les élèves des écoles de Frayssinet donneront une soirée récréative le 24 décembre dans la salle de classe de l'école de garçons. Le programme sera abondant et varié. La population trouvera ainsi un moyen d'occuper agréablement la veille de Noël et se rendra nombreuse à cette séance.

La salle sera chauffée. Rideau à 8 heures du soir.

Labastide-du-Vert

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montgery

La foire du 8 janvier. — Ainsi que les années précédentes, il y aura à notre foire du 8 janvier un concours de porcs gras et un concours de truffes. Chacun de ces concours comportera des prix assez importants. Ces concours attireront tous les ans, à notre foire, de beaux spécimens de porcs gras et de belles truffes. Aussi les acheteurs viennent nombreux.

Grézels

Nécrologie. — Lundi soir a été trouvé dans le Lot le cadavre de notre regretté compatriote, Cure Auguste, 83 ans, ancien receveur ruraliste à Grézels.

Donné d'une très mauvaise vue, y voyant à peine pour se conduire, ce vieillard, encore robuste, voulant se rendre dans un champ situé sur le bord de la rivière, s'égarera dans le brouillard intense qui couvrait la campagne et tomba à l'eau.

On retrouva sur le rivage les traces des efforts désespérés qu'il avait faits pour sortir de l'eau et échapper à la mort.

M. Cure emporte les regrets unanimes de toute la région où il était très connu et très estimé.

Nos vives condoléances à la famille. — D.

Labastide-du-Vert

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Montgery

La foire du 8 janvier. — Ainsi que les années précédentes, il y aura à notre foire du 8 janvier un concours de porcs gras et un concours de truffes. Chacun de ces concours comportera des prix assez importants. Ces concours attireront tous les ans, à notre foire, de beaux spécimens de porcs gras et de belles truffes. Aussi les acheteurs viennent nombreux.

Grézels

Nécrologie. — Lundi soir a été trouvé dans le Lot le cadavre de notre regretté compatriote, Cure Auguste, 83 ans, ancien receveur ruraliste à Grézels.

Donné d'une très mauvaise vue, y voyant à peine pour se conduire, ce vieillard, encore robuste, voulant se rendre dans un champ situé sur le bord de la rivière, s'égarera dans le brouillard intense qui couvrait la campagne et tomba à l'eau.

On retrouva sur le rivage les traces des efforts désespérés qu'il avait faits pour sortir de l'eau et échapper à la mort.

M. Cure emporte les regrets unanimes de toute la région où il était très connu et très estimé.

Nos vives condoléances à la famille. — D.

Arrondissement de Figéac

Figéac

Foire du 15. — Notre grande foire annuelle du 15 qui, selon la tradition, s'est tenue le lundi 16, a été d'une importance exceptionnelle. Attirés par la perspective d'affaires fructueuses et profitant d'une température très clémente pour la saison les visiteurs affluèrent très nombreux, dès la première heure.

Dans toutes ses parties notre champ de foire, pourtant d'une vaste étendue, était entièrement garni et le service d'ordre avait la plus grande peine à maintenir les passages nécessaires pour la circulation sur les marchés de l'intérieur. Place Champollion, Place Carnot et Place Vivat on n'avait jamais constaté une affluente aussi considérable. Sur la Place Vivat, pourtant très vaste, la circulation y était à peu près impossible et la Commission Municipale doit se réunir très prochainement pour étudier une nouvelle distribution des places en utilisant toutes les surfaces disponibles.

En résumé, excellente journée pour tous et de nombreuses affaires pour le commerce local.

Voici la mercerie :

Ble, 100 à 105 fr. ; avoine, 40 à 45 fr. ; maïs, 100 à 110 fr., le tout l'hectolitre ; haricots, 60 à 70 fr. ; Pommes de terre, 7 fr. le double-décaltre ; œufs, 8 fr. la douzaine ; beurre, 15 à 16 fr. ; poules, 10 à 11 fr. ; poulets, 10 à 11 fr. ; lapins, 5 fr. 25 ; canards, 15 fr. 50, oies, 16 fr. le tout le kilo ; lapins de garenne, 10 à 12 fr. la pièce ; pigeons, 7 à 8 fr. la paire ; foies gras, 40 à 48 fr., le kilo.

Bœufs, 400 à 460 fr. ; veaux, 850 fr. ; moutons, 500 fr. ; agneaux, 650 à 700 fr. ; porcs, 380 à 420 fr., le tout les 100 kilos.

Lunan

Noces d'or. — Ces jours derniers, les époux Joseph Desfieux ont célébré leurs nocés d'or.

Autour d'eux étaient réunis leurs enfants, petits-enfants, de nombreux parents.

Ce fut une fête familiale bien touchante à laquelle prirent part, également, les amis que comptent les époux Desfieux dans notre commune.

Nous leur souhaitons longue et bonne vieillesse.

Enseignement primaire. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Lacaze, notre dévoué instituteur, a été reçu au Certificat d'aptitude pédagogique. Félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Thégra

Accident mortel. — M. Fernand Roussel, âgé de 22 ans, s'est noyé accidentellement dans une citerne, pendant une crise de somnambulisme. Cette mort a vivement ému la population.

Salviac

Nos compatriotes. — Notre excellent compatriote, l'exquis poète, M. Abel Tusques de Salviac, intendant militaire en retraite, vient de faire paraître un recueil de poésies dont plusieurs évoquent le Quercy. « Un menu de batteurs en Quercy » a été particulièrement remarqué.

Nous bien sincères félicitations.

Au Club Athlétique Salviacois. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON : 14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Dernière locale

Les prix Cognac-Jay

L'Académie Française, chargée de distribuer chaque année les prix de 25.000 francs aux familles nombreuses, vient d'en publier la liste.

Un de ces prix est attribué aux époux Cazard, charron à Labathude, qui ont dix enfants vivants.

Dernière heure

L'aviation tragique

Une dépêche de Tunis informe que les aviateurs anglais Williams et Jentims sont tombés au sud de la ville et se sont tués. Ils étaient partis de Cranwell mercredi matin, à 8 heures, pour battre le record du monde de distance en ligne droite. Ils voulaient aller au Cap.

Où sont Lasalle, Robard & Fallot ?

Ces trois aviateurs avaient quitté Le Bourget samedi, 14, pour entreprendre la liaison postale avec Saïgon. Leur première étape jusqu'à Tunis s'est très bien passée. Ils ont quitté Tunis, le 15 décembre, pour Benghazi. Le ministre de l'air a donné l'ordre de faire des recherches.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Le raid Le Brix et Rossi

D'après un message capté à Djask, les aviateurs Le Brix et Rossi survolaient la côte. Tout allait bien à bord.

A la mémoire de Clemenceau

De New-York. — Un Mémorial Georges Clemenceau sera inauguré le 4 janvier au Sheridan, théâtre mi-troyen de la maison qu'occupait Clemenceau, alors qu'en 1870 il exerçait, à New-York, la médecine.

Fiançailles princières

De Londres. — Le bruit court que la princesse Juliana, héritière du trône de Hollande, serait fiancée au prince Guillaume von Erbach Scheenberg.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a repris la discussion du budget des services judiciaires.

M. Lefas signale l'incohérence et l'anomalie que présentent, parfois, les verdicts rendus par les jurys. Il souligne la nécessité d'instituer dans l'échelle des peines criminelles, la réduction à perpétuité.

M. Schumann demande le rétablissement du tribunal de Thionville.

M. Chéron indique que le nouvel augmentation des traitements prévue en faveur des magistrats, aura son point de départ au 1^{er} juillet 1929.

Au cours d'une intervention du ministre, M. Ernest Lafon proteste contre la présence d'un photographe qui s'était installé dans la tribune publique.

Il demande si les photographes sont autorisés à contrôler le nombre des députés présents à la séance.

De nombreux députés protestent également et le Président ordonne l'expulsion du photographe.

AVIS

La Halle aux Vins de Cahors informe la Population qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, elle tient à la disposition de la clientèle un choix complet de vins de toutes provenances.

Vins fins de Bordeaux et de Bourgogne de 1^{re} qualité

Champagnes et Mousseux

Vins d'Alsace, Anjou, Vouvray, etc. Prix et qualité défiant toute concurrence

Consultez la carte des Vins.

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....

Adressez-vous à **G. BARON**

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres, instruments de précision

Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

JEUNES FEMMES

Jeunes femmes dont le gentil bébé fait prolonger les veilles, récupérez vos forces, enrichissez votre sang, combattez l'anémie en buvant avant chaque repas un verre de Quintonine que vous préparerez vous-même et instantanément. Il suffit de verser dans un litre de vin de table un flacon de Quintonine, reconstituant complet, tonique et agréable, qui vaut 4,95 seulement dans toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

Pour vos cadeaux du Nouvel An voyez chez

JEAN DESPRATS

feronnier d'art

qui a créé à votre intention des objets d'art en fer forgé ancien et moderne, lampes, lustres, coupes, glaces, etc..... à des prix très intéressants.

Un cadeau signé « Jean DESPRATS », est un gage de bon goût, et fait toujours le plus grand plaisir.

Magasins, 57, Boulevard Gambetta, ouverts toute la journée.

A l'occasion de la NOËL

Réveillon à l'Hostellerie de Douelle

14, rue Georges-Clemenceau

où on trouvera un menu de choix. Prix modéré.

AU PRINTEMPS

CAHORS

- Jouets -

ETRENNES UTILES

Voir les Etalages

HALLE DE CAHORS

Avis aux Ménagères

Pour vos Saucisses Blanches, riz au lait, Crèmes, utilisez

le Lait Ecorémé

Vendu 0 fr. 70 le litre de la COOPÉRATIVE LAITIÈRE

En Vente : HALLE DE CAHORS

Demandez Echantillons gratuits

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

pouvant tenir caisse

connaissant machine à écrire

S'adresser : J. DUBOIS, 22, Bd Gambetta, à CAHORS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR

HENRY BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »

PREMIÈRE PARTIE

I

PREMIER ACTE DE PROCÉDURE

« Que de ce mariage sont issus deux enfants, Marie-Louise, le 10 juin 1898 et Philippe, le 18 janvier 1901 ;

« Que le 6 avril dernier, l'exposante, autorisée précédemment par son mari à ouvrir tous les télégrammes et cartes-télégrammes à lui adressés pendant ses absences, fut ainsi provoquée à prendre connaissance d'une lettre envoyée sous cette forme à M. Derize par Mlle A. de S... ; que cette lettre, tant par ses termes eux-mêmes que par ses allusions à des scènes et à une correspondance antérieures, contenait la preuve manifeste d'une liaison existant entre les deux correspondants ;

« Que M. Derize, invité à fournir

des explications, avoua aussitôt sa passion coupable et, par son attitude injurieuse, obligea sa femme à quitter le domicile conjugal avec ses enfants et à se retirer chez ses parents à Grenoble ;

« Que, dès lors, après un voyage en Allemagne en compagnie de sa maîtresse, il s'est installé à Paris dans son voisinage et continue d'entretenir avec elle un commerce adultère ;

DANS LA TOURMENTE

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE XVII
APRÈS LA TEMPÊTE

Il ne fut pas question entre ma chère maman et moi de l'objet de notre mystérieuse absence. Elle ne parut pas, à ses paroles, s'être doutée de ce qui s'était passé. Pourtant, je crus m'apercevoir, au bout de quelque temps, que la vérité lui avait été révélée, autrement dit que Béatrix avait épanché dans le sein de l'excellente femme le trop-plein de son cœur. Ce qui me confirma dans cette supposition, c'est l'affection plus étroite, plus profonde qui s'établissait entre les deux femmes depuis notre retour. Béatrix lui avait certainement conté son histoire, du commencement à la fin.

« A la fin ? Non, pas tout à fait. Si vous voulez le connaître, ce dénoue-

Tous droits de reproduction, traduction, adaptations théâtrales et cinématographiques, émissions par T. S. F., réservés pour tous pays.

ment, déférez encore une fois à l'invitation que je vous faisais au début de ce récit ; asseyez-vous, non plus à mon foyer solitaire, mais dans le gai patio de notre « home » andalou.

Béatrix est près de moi. Le facteur vient de passer et m'a apporté un courrier volumineux. Une lettre de grand format, dont l'adresse est écrite en caractères moulés, attire nos regards. Je déchire l'enveloppe avec empressement. Je sais ce que contient ce pli ; Béatrix le sait aussi. Je voudrais bien lire seul, d'abord, mais un regard suppliant de ma chère femme me détourne de ce projet. Après tout, qu'ai-je à craindre ? Il ne peut rien y avoir dans ce message qu'elle ne puisse connaître. Joue contre joue, nous lisons donc ensemble.

Tenez-vous derrière nous et lisez par-dessus notre épaule en même temps que nous :

« Confession de William Evans, actuellement détenu à la prison de Teunhan sous sentence de mort.

« Le 5 novembre de l'année dernière, je revenais de la Nouvelle-Zélande. Je payai mon passage en travaillant à bord. Quand j'arrivai à Londres, je n'avais que quelques shillings en poche. Je n'avais aucun objet de valeur à vendre. A part mes vêtements et la

petite somme en question, mon seul bien consistait en un revolver qu'un homme m'avait donné à bord du navire. C'était une arme de son invention. Il en avait plusieurs avec lui et me dit qu'il cherchait à les faire connaître. Pourquoi me fit-il ce cadeau ? Dieu seul le sait, mais il me le fit, et avec cela quelques cartouches.

« Je dépensai mon argent, à quelques shillings près. Je cherchai du travail et n'en trouvai pas. Alors, je me rappelai que j'avais un ami d'enfance qui habitait près de Roding. Je me rendis à Roding par le train. Il me restait juste de quoi prendre mon billet. L'homme que je connaissais et sur l'amitié de qui je comptais avait quitté la ville depuis déjà deux ans. J'errai quelques heures par la ville et entrai chez un brocanteur pour essayer de vendre mon pistolet. Le marchand ne voulut l'acheter à aucun prix. Il disait que sa boutique était encombrée d'armes de ce genre. Je me dirigeai alors vers la gare dans l'intention de chercher à gagner quelque pence, d'une manière ou de l'autre. J'étais découragé et je mourais de faim.

« A sept heures, le train de Londres arriva. Un gentleman de haute taille sortit de la gare. Je lui demandai s'il n'avait pas de bagages à porter. Il me repoussa ; alors, je le sup-

pliai de me donner un shilling pour acheter quelque nourriture. Il m'injuria, me traita de va-nu-pied, de mendiant, et je commençai à le haïr.

« Il s'arrêta sous un réverbère, tira une belle montre d'or et regarda l'heure. Ensuite, il s'approcha d'un policeman qui était là et lui demanda quelle direction il fallait prendre pour se rendre dans un village appelé Cherwell. Après avoir obtenu le renseignement, il s'éloigna, mais je savais où le retrouver, car je connaissais très bien le pays, qui est le mien.

« Je serai pendu la semaine prochaine. Il n'y a plus aucun espoir pour moi d'échapper au châtiment. Je n'ai donc aucun intérêt à ne pas dire la vérité ; on me croira donc quand j'affirmerai que, jusque-là, je n'avais jamais commis de crime et que celui dont, à ce moment, le projet me traversa l'esprit est bien le premier de mes forfaits.

« Cet inconnu avait de bons habits, des bijoux, de l'argent ; il était repu. Moi, j'avais faim, je grelottais sous mes vêtements légers, je n'avais rien.

« Je me mis à courir. Par un chemin de traverse, je le dépassai. Une fois sur la grand-route, je m'assis sur un tas de pierres et l'attendis pour le tuer et le dépouiller. Mon revolver était chargé ; je savais qu'il

me fallait l'abattre du premier coup, car il était grand et fort et m'aurait, sans cela, fait un mauvais parti.

« Il y avait de la lune. Malgré la neige qui tombait à gros flocons, je le vis arriver. Je me levai à son approche et, quand je fus tout près de lui, je visai au cœur et, que Dieu me pardonne ! je pressai la détente. Il tomba comme une masse sans seulement pousser un cri. Je l'avais tué d'une balle en pleine poitrine.

« L'idée me vint alors que j'étais un assassin. Jusque-là, j'avais agi sous l'influence de la surexcitation créée par la faim, la souffrance que le grand froid me causait et la haine que m'avait inspirée la dureté de ce mauvais riche. Ah ! comme j'aurais défait ce que je venais de faire, si j'avais pu. Mais l'irréparable était accompli.

« Je ne me décidai qu'au bout d'un bon moment à me pencher sur lui et à me mettre en mesure de le dévaliser. Je dus me faire une grande violence pour oser toucher à ce cadavre, mais puisque j'étais devenu criminel, puisque j'avais vendu mon âme pour un peu d'argent, il eût été trop bête de ne pas m'emparer de cet argent.

« Je ne pris cependant pas un farthing.

(A suivre)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

**TOUT POSTE RÉSEAU
TOUT AMPLIFICATEUR
FONCTIONNE MIEUX
AVEC LES
PHILIPS
"RÉSEAU"
ESSAYEZ-LES!**



**PLUS DE PILES
PLUS D'ACCUS!**

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

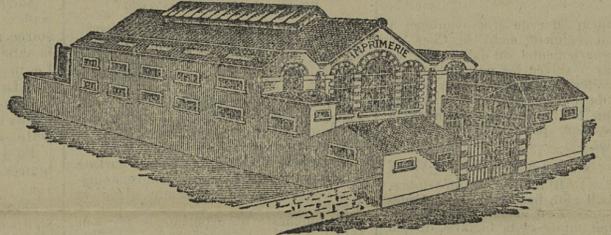
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



OCCUPEZ-VOUS chez vous

Petit travail très agréable garanti par nous toute l'année convenant à toute personne ; bien payé aux pièces et chaque semaine, nombreuses ouvrières travaillant depuis des années. Très sérieux. Ecrire : Etablissements FÉMINA, 6, rue des Buttes, à CRÉTEIL (Seine), qui enverra tous renseignements utiles gratuitement.

Bibliographie

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances » par Ernest LAFON

avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force d'expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : M. Meyzenc, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

L'avenir du phonographe

Le Larousse mensuel donne un aperçu très complet et intéressant de l'histoire de l'invention du phonographe faite par le Français Cros au bénéfice de l'Américain Edison. Des progrès, ajoute-t-il, sont encore à réaliser.

« Pour beaucoup de « phonophiles », le phonographe peut et doit être autre chose qu'un appareil d'interprétation, qu'un imitateur : il doit être un créateur d'art. »

« Si la machine parlante est le mu-

sée des virtuoses et des orchestres, elle doit être aussi le laboratoire où les chercheurs sauront utiliser la personnalité de l'appareil en créant des ensembles neufs ou des timbres spécialement choisis produiront des sonorités nouvelles. »

« Déjà s'ébauchent des modalités précises de création. Le phonographe enregistrerait une musique spécialement écrite pour lui. En la reproduisant, l'appareil jouerait le rôle d'un instrument soliste, qu'accompagneraient à leur tour les divers instruments de l'orchestre. »

L'idée doit séduire de jeunes audaces.

LA NATURE

Dans quelle revue trouverait-on plus d'informations scientifiques et techniques, une documentation plus claire, plus complète et aussi plus facile à suivre, grâce surtout à une admirable illustration, que dans La Nature, image fidèle, depuis plus de 50 ans, de tous les progrès de notre époque.

Il suffit, pour en juger, de parcourir n'importe quel numéro. Donnons le contenu du dernier paru, pour montrer l'étendue, la variété du champ que La Nature explore.

On y trouve d'abord une série d'études approfondies sur les glaces polaires près des côtes de Norvège au printemps dernier, par M. Charles Rabot ; sur les bases cytologiques de l'hérédité, par M. le Professeur Aron ; sur l'industrie marbrière française, par M. Sanchotte, Henraux ; sur Oran, devenu le premier port algérien, par M. Debesse ; sur les applications de l'anamorphose au cinéma, par M. Lagruta ; sur l'aile à fente, dernier perfectionnement de l'aviation par M. Frachet.

Puis, toute une suite d'articles guidés de l'amateur dans ses propres travaux en astronomie, radiophonie, etc., sans compter les multiples recettes, procédés, tours de mains si goûtés des lecteurs.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche,

Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 14 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS